

## Faculté de philosophie et lettres



ROM 1PM

Année d'études préparatoires au master en langues et littératures françaises et romanes (toutes orientations)



### Objectif de la formation

Donner aux étudiants les outils de base, en linguistique, en littérature et dans une deuxième langue romane, afin qu'ils puissent suivre avec succès un deuxième cycle en langues et littératures romanes.

### Présentation générale du programme

Ce programme a été établi par comparaison avec le programme suivi par les régents en français. Il faut savoir que les objectifs de celui-ci sont fondamentalement différents et qu'il ne comprend que très peu de matières analogues à celles du baccalauréat en langues et littératures romanes. Dès lors, pour avoir de bonnes chances de réussir un master, l'étudiant doit reprendre les matières de base dans les différentes disciplines du diplôme. Signalons encore que les matières reprises dans le programme correspondent à une partie des soixante pour cent des matières du socle commun sur lequel les universités de la Communauté française se sont mises d'accord.

### Evaluation

Elle correspondra à l'évaluation mise en oeuvre pour les différents enseignements du programme. Les compétences acquises pourront, le cas échéant, être valorisées dans les exercices (au cas par cas).

### Admission à la formation

#### Conditions d'admission

Les régents en français-religion, en français-morale et en français-français langue étrangère.

#### Demande d'admission

Toute demande d'admission doit être introduite par écrit auprès du Responsable du programme. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

### Positionnement du programme

L'année d'études préparatoire n'est pas diplômante mais sa réussite donne accès au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation "générale" et orientation "français langue étrangère".

### Contacts utiles

#### Gestion du programme

ROM Département d'études romanes

Responsable académique : Francine Thyrion

Personnes de contact : Nathalie Coisman et Claire Detrixhe

Adresse : Collège Erasme, place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve

Téléphones : 010 / 47 49 20

E-mail : thyrion@rom.ucl.ac.be & romanes@rom.ucl.ac.be

#### Conseiller aux études

Anne CASSART (cassart@sflt.ucl.ac.be) - 010 / 47 48 57

#### Jury d'examen

Président : Paul-Augustin DEPROOST (deproost@egla.ucl.ac.be)

Secrétaire : Anne-Catherine SIMON (simon@rom.ucl.ac.be)

### Contenu détaillé d'un programme type

La proposition suivante d'année de formation préalable au master en langues et littératures romanes est valable pour les titulaires du diplôme de Régent en français-religion, en français-morale et en français-français langue étrangère.

Le programme de base comprend les cours suivants :

FLTR1410

Fondements historiques de la civilisation

Paul Servais, Françoise Van Haepere,

	occidentale[60h+10h] (5 crédits)	Laurence Van Ypersele, Jean-Marie Yante (coord.)
<u>FLTR1430</u>	Critique de l'information[30h+10h] (3.5 crédits)	Laurence Van Ypersele (coord.), Guy Zelis
<u>ROM1410</u>	Introduction aux études romanes : linguistique[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Jean Klein
<u>ROM1120</u>	Méthodologie des études littéraires[30h] (2.5 crédits)	Jean-Louis Dufays, Vincent Engel (coord.)
<u>ROM1422</u>	Approches diachroniques du français[30h+15h] (4.5 crédits)	Bart Defrancq (supplée Michel Francard), Michel Francard
<u>ROM1421</u>	Approches synchroniques du français[30h+22.5h] (5 crédits)	Michel Francard, Françoise Masuy (supplée Anne-Catherine Simon), Françoise Masuy (supplée Michel Francard), Anne-Catherine Simon
<u>FLTR1780</u>	Langue et textes latins : poésie[30h+15h] (5 crédits) ☒	Paul Deproost (coord.), Jean-Marie Yante
<i>ou</i>		
<u>FLTR1781</u>	Langue et textes latins : prose[30h+15h] (5 crédits) ⊕	Paul Deproost, Jean-Marie Yante
<i>Les étudiants qui, durant les quatre dernières années de l'enseignement secondaire, n'ont pas suivi 4 heures de latin par semaine, remplaceront ce cours par le cours suivant :</i>		
<u>FLTR1760</u>	Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)	Alain Meurant
<u>FLTR1740</u>	Langue espagnole I[22.5h+22.5h] (5 crédits)	Geneviève Fabry
<i>ou</i>		
<u>FLTR1750</u>	Langue italienne I[15h+30h] (5 crédits)	Silvia Lucchini (coord.), Costantino Maeder
<u>FLTR1510</u>	Introduction aux principales littératures européennes I[30h] (5 crédits)	Paul Deproost, Guido Latre, Jean-Claude Polet (coord.)
<i>Un des trois cours suivants (en fonction du programme antérieur) :</i>		
<u>ROM1180</u>	Exercices de grammaire française[0h+22.5h] (2.5 crédits)	Francline Thyron
<u>ROM1312</u>	Linguistique française : analyse du discours[30h] (3 crédits)	Anne-Catherine Simon
<u>FLTR1550</u>	Théorie de la littérature[30h+7.5h] (3.5 crédits)	Jean-Louis Dufays (coord.), Michel Lisse
<u>ROM1250</u>	Explication d'auteurs français du moyen âge II[30h] (3 crédits)	Claude Thiry
<u>ROM1525</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes narratifs[30h+15h] (4.5 crédits) ☒	Georges Jacques
<i>ou</i>		
<u>ROM1526</u>	Explication d'auteurs français des temps modernes : textes dramatiques[30h+15h] (4.5 crédits) ⊕	Isabelle Ost
Cours de langue obligatoire :		
<u>ROM1741</u>	Espagnol II[30h+15h] (5 crédits)	Geneviève Fabry
<i>ou</i>		
<u>ROM1751</u>	Italien II[15h+30h] (5 crédits)	Costantino Maeder
<u>ESPA1600</u>	ESPAGNOL ELEMENTAIRE AVANCE[45h] (4 crédits)	Paula Lorente
<i>ou</i>		
<u>ITAL1100</u>	Italien - niveau élémentaire[90h] (9 crédits)	Laura Scarpa

## Remarque :

Cette proposition se fonde sur un "profil général" du programme du régendat en français-religion, en français-morale et en français-français langue étrangère. Des variations non négligeables de contenu et d'exigences pour certaines matières peuvent exister entre établissements. Dans certains cas, un cours de Théorie de la littérature pourrait s'avérer superflu. Dans ce cas, l'étudiant choisira un autre cours de littérature qu'il n'aura pas encore suivi. Il en ira de même pour un cours de linguistique qu'il aurait déjà eu à son programme. Dans tous les cas, le programme de l'étudiant ne dépassera pas 60 crédits.